

42891



PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE  
ET DE SECURITE SUD-OUEST

Bordeaux, le 06 mars 2017

SECRETARIAT GENERAL  
POUR L'ADMINISTRATION  
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR  
SUD-OUEST

DIRECTION  
DES RESSOURCES HUMAINES

BUREAU DU RECRUTEMENT  
affaire suivie par :  
Mme Claudie DAHAN  
Mme Catherine MAGNE  
Mme Amandine BOUCHET

## AVIS DE CONCOURS

### AGENT SPECIALISE DE POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA POLICE NATIONALE Session 2017

CALENDRIER PREVISIONNEL	
date limite de dépôt de candidatures (concours externe et interne)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le vendredi 28 avril 2017</b> Inscription en ligne : 18 h 00, heure de Paris Inscription papier : le cachet de la poste faisant foi</li> </ul>
Épreuves écrites d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le Mercredi 31 mai 2017</b></li> </ul>
Épreuves orales d 'admission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Courant juillet 2017</b></li> </ul>
Prise de fonctions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>A déterminer</b></li> </ul>

Le nombre de postes offerts en externe et en interne pour la zone de défense sud-ouest sera fixé ultérieurement par arrêté ministériel.

Les fiches de profil de postes sont disponibles sur le site internet du recrutement de la police nationale du ministère de l'intérieur : [www.lapolicenationale recrute.fr](http://www.lapolicenationale recrute.fr) et auprès du SGAMI-SO.

## **MODALITES D'INSCRIPTION**

Les candidats peuvent s'inscrire soit :

- en ligne sur le site internet du recrutement de la police nationale du ministère de l'intérieur : [www.lapolicenationalerecrute.fr](http://www.lapolicenationalerecrute.fr)
- En remplissant par écrit un dossier d'inscription.

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site internet du recrutement de la police nationale du ministère de l'intérieur : [www.lapolicenationalerecrute.fr](http://www.lapolicenationalerecrute.fr) ou retirés auprès du Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur du sud-ouest (SGAMI SO).

Les dossiers d'inscription « papier » sont à retourner avant la date indiquée sur le calendrier prévisionnel à l'adresse suivante :

**SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION DU MINISTERE DE L'INTERIEUR SUD-OUEST  
BUREAU DU RECRUTEMENT – SECTION PTS  
89 COURS DUPRE DE SAINT MAUR  
BP 30091  
33041 BORDEAUX CEDEX**

## **CONDITIONS DE RECRUTEMENT**

**Le concours externe est ouvert aux candidats :**

- ▶ Âgés de 18 ans au moins au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours
- ▶ De nationalité française
- ▶ Jouissant de leurs droits civiques,
- ▶ De bonne moralité, le bulletin n°2 du casier judiciaire ne devant comporter aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions envisagées,
- ▶ En règle avec la législation sur le service national,
- ▶ Titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP - BEP) ou en possession d'un titre ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces diplômes dans les conditions fixées par arrêté.

**Équivalence de diplôme :**

Sont également admis tout titre ou diplôme étranger (européen ou non) équivalent ou toute attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux sanctionnés par les diplômes et titres requis.

Peuvent faire acte de candidature toutes personnes qui justifient de trois années d'activité dans la même catégorie socioprofessionnelle que celle de l'emploi postulé (deux ans pour les titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui requis).

***NB** : Les mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement ainsi que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature sans condition de diplôme.*

**Le concours interne est ouvert :**

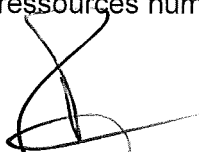
- ▶ Aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière.
- ▶ Ces personnels doivent être en activité, en détachement ou en congé parental à la date de clôture des inscriptions, et justifier au 1<sup>er</sup> janvier 2017 d'au moins une année de services civils effectifs.

*NB : Les fonctionnaires en situation de congé maladie, de longue maladie ou de longue durée sont autorisés à se présenter.*

**Admission des candidats :**

Après la publication des résultats définitifs l'admission des candidats reste subordonnée à l'agrément du préfet territorialement compétent et aux conditions d'aptitude physique requises.

P/ le Préfet délégué pour la défense et la sécurité  
La directrice des ressources humaines,



**Carine MATHÉ**